

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Objectifs	Commentaires
Former un comité afin de questionner la pertinence de l'élaboration d'un site WEB pour notre Association.	Un comité a été formé en janvier 2020. Un consultant a été engagé afin d'aider les deux personnes nommées par le conseil d'administration pour réaliser le site WEB. Le site est prévu d'être accessible au printemps 2021.
Finaliser la révision des règlements de l'Association en fonction de la Loi sur les compagnies concernant les organismes sans but lucratif (OSBL).	Un comité formé en janvier 2020 de quatre membres du conseil d'administration travaille avec un consultant pour réaliser la révision des règlements de l'Association. La révision devrait être terminée pour l'automne 2021. Les travaux ont été ralentis par l'arrivée de la pandémie et les rencontres se font virtuellement depuis l'automne 2020.
Défendre les intérêts des membres et les informer de l'évolution des différents dossiers : <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'un lien et suivre les travaux du Comité consultatif des retraités (CCR) concernant nos assurances collectives; • Poursuivre notre représentation au comité Alliance InterOrg en lien avec le recours collectif/loi 126, la stratégie de communication et selon le mandat donné au C.A. par l'assemblée générale du 18 septembre 2018; • Maintenir notre représentation à l'Alliance des associations de retraités (AAR). 	Par la participation aux rencontres par un membre du conseil d'administration convoquées par le C.C.R., l'Alliance InterOrg et l'A.A.R., l'AQPRDE a poursuivi sa défense pour les intérêts des membres et les informations concernant différents dossiers reliés à ces organismes ont été publiées aux membres par le Bulletin de liaison ou par des communiqués spéciaux.
Poursuivre les actions découlant des orientations de l'Association : <ul style="list-style-type: none"> • Former un comité de perfectionnement; • S'associer à une cause en lien avec l'éducation des jeunes; • Former un groupe/conseil, au besoin; • Élaborer une banque de compétences de nos membres; • Continuer à rendre disponible l'expertise de nos membres auprès du personnel en exercice par l'intermédiaire du projet « APPELLE ». 	En raison de la pandémie du Covid 19, peu ou pas d'actions ont pu être mises en place pour réaliser cet objectif. Pour le comité « APPELLE », trois directions en exercice ont contacté ce service.
Poursuivre nos actions concernant le recrutement des nouveaux membres.	Malgré les actions posées, l'effectif demeure sensiblement le même depuis quelques années. Au 31 décembre 2019, nous étions 392 membres et au 15 décembre 2020, il y en avait 388.
Poursuivre l'information aux membres par notre journal « le Bulletin de liaison », les courriels et les envois postaux.	Nous avons publié 2 bulletins en 2019 et 3 en 2020. En raison de l'annulation de l'assemblée générale annuelle d'octobre 2020, quelques courriels ont été envoyés aux membres sur des sujets particuliers.
Poursuivre nos actions afin de favoriser la participation des membres aux activités.	En 2020, seulement un déjeuner a pu avoir eu lieu en raison de la COVID 19.

Réjean Gauvin
Président
AQPRDE